

de la Justice accordant amnistie pleine et entière pour tous les délits de presse commis jusqu'à ce jour sur le territoire de l'empire.

L'opinion publique ne se montra point aussi clémente. Jamais, dans aucun pays du monde, autant de décrets n'avaient paru en aussi peu de temps. L'effet produit ne fut nullement celui qu'attendait l'Empereur. Au lieu d'y voir une manifestation de son activité d'esprit et de son zèle pour le bien public, on les considéra comme l'empressement un peu puéril d'un prince qui joue au monarque absolu. Cette opinion fut d'autant plus répandue que, dans le statut provisoire, il n'était pas dit un mot du « Congrès », seule institution qui, bien que temporaire et souvent illusoire, avait jusqu'à ce jour donné au gouvernement mexicain l'apparence d'un pouvoir constitutionnel et parlementaire.

Ce silence équivalait à la suppression de l'institution : ce fut une faute. Il eût été bon, pour l'Empereur, que la nation vit à côté de lui un corps quelconque qui eût partagé les responsabilités du pouvoir. En cas de succès, son prestige en eût été fort peu diminué; en cas d'échec, le mécontentement ne l'eût pas seul atteint. Mais Maximilien était-il un homme politique capable de comprendre ces nécessités de situation ?

## CHAPITRE V

Questions financières. — Règlements des dettes antérieures. — La *réfaction*. — Réclamation de nos nationaux. — Résistances du gouvernement mexicain. — Ultimatum financier de la France (14 mars 1865). — Instructions secrètes qui l'accompagnent. — Avances faites par le trésor de l'armée française. — La banque du Mexique (16 février 1865). — Mission de M. Bonnefous. — Responsabilité du maréchal. — Les confidences au ministre de la Guerre, maréchal Randon. — Réponse de celui-ci. — Rapports difficiles avec les autorités mexicaines. — Procédés incorrects du ministre de l'Intérieur relevés par le maréchal Bazaine. — Prévisions à ce sujet du maréchal Randon. — Une lettre de M. de Morny.

« Finances et armée », telles sont les deux premiers sujets de préoccupation d'un gouvernement, avec cette différence toutefois que les finances passent avant l'armée, puisque sans argent on n'a pas de soldats.

Le côté financier était assurément celui qui devait le plus attirer l'attention de Maximilien, car jusqu'à présent on ne vivait que d'expédients. Il avait été impossible d'établir sur des bases sérieuses le budget des recettes pour l'année 1865. Seules les dépenses avaient été prévues, et encore !

La situation financière du Mexique était un abîme qu'il fallait renoncer à sonder. A quels chiffres s'éle-

vaient les dettes existantes lors de la venue de Maximilien, nul ne pouvait le dire, d'abord parce que ces sommes s'augmentaient sans cesse de tout ce qu'on ne payait pas, sans parler des réclamations de chaque jour pour les vols et les pillages commis chez les particuliers, et ensuite parce que le système des *réfactions* achevait de dérouter toutes les recherches.

On appelle *réfaction* (*refaccion*) un mode de règlement qui n'a de règlement que le nom, et qui consiste à admettre toute réclamation contre le Trésor, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un versement en numéraire égal au chiffre demandé : ainsi tel qui réclame 10,000 piastres n'a qu'à verser 10,000 piastres en argent, et immédiatement il reçoit en échange 20,000 piastres de valeurs. En réalité, loin d'être un règlement quelconque, la *réfaction* est un emprunt déguisé, à un taux énorme, et qui procure quelque argent au Trésor en doublant le chiffre de la dette primitive, et quelquefois même en le décuplant.

Nous citerons à ce propos l'opération financière faite en juillet 1859 par M. Carlos Peza, ministre des Finances du président Zuloaga. Sous prétexte d'unifier la dette intérieure, il entreprit une conversion de tous les titres, au moyen d'une émission de 400 millions de bons nationaux.

Il en plaça pour 285,899,385 francs, mais en échange de ces valeurs qu'avait reçu le trésor ?

En anciens titres de la dette . . . . .	30,703,485 fr.
En quittances d'arrérages capitalisés. . . . .	1,848,250 —
En numéraire, par <i>réfaction</i> . . . . .	2,215,175 —
Ensemble . . . . .	34,767,450 fr.

L'opération avait donc augmenté la dette publique de 251,131,935 francs. Il y en eut d'autres semblables, et celle à laquelle est resté attaché le nom de Jecker fut la dernière avant l'intervention.

L'évaluation et le règlement de la dette extérieure ne présentaient pas moins de difficultés. On se rappelle les décrets signés à Miramar, les 10 et 11 avril 1854, à ce sujet. En ce qui concernait les réclamations françaises, l'Empereur s'était contenté de leur affecter une somme de douze millions, mais la répartition n'en avait point encore été faite. Notre ministre demanda qu'un intérêt de 6 p. 100 fût ajouté au chiffre des réclamations. L'exigence n'avait rien que de très légitime, le taux de 6 p. 100 étant le taux légal du Mexique. Mais M. Ramirez, qui aimait moins encore les réclamations des Français que les Français eux-mêmes, atermoya, traînant les choses en longueur, et finalement rejeta sur M. Hidalgo, ministre du Mexique à Paris, le soin de procéder au règlement de ces créances.

Trois mois après cependant, le 10 mars 1865, mieux inspiré, le cabinet mexicain admit la réclamation formulée par le marquis de Montholon, et il en informa le maréchal Bazaine.

C'était trop tard,

Après avoir eu la maladresse de refuser, le gouvernement avait la malchance d'être revenu trop tard sur son refus. Ignorant cette seconde décision, le gouvernement français, irrité de rencontrer tant de mauvaise volonté à Mexico, avait pris une résolution énergique. Le 14 mars, le Conseil des ministres, réuni dans le cabinet de Napoléon III, avait décidé d'adresser à

l'Empereur Maximilien un ultimatum financier, que le ministre des Finances, M. Fould, communiqua à son collègue de la Guerre, le maréchal Randon, pour être transmis au maréchal Bazaine :

MINISTÈRE  
DES FINANCES  
—  
DIRECTION  
DU MOUVEMENT GÉNÉRAL  
DES FONDS.

Paris, le 14 mars 1865.

Monsieur le ministre et cher collègue,

N°

Votre Excellence devant adresser des instructions à S. Exc. le maréchal Bazaine au sujet des résolutions prises ce matin en conseil des ministres, je viens préciser les divers points qui ont été arrêtés.

Le Trésor français ne fera à l'avenir aucune avance au gouvernement mexicain, à quelque titre que ce soit, à moins que le gouvernement de S. M. l'Empereur Maximilien n'ait donné son adhésion définitive aux propositions suivantes :

1° Des titres du second emprunt mexicain pour une somme de 50 millions de francs doivent être remis au Trésor français pour être affectés, avec les 12 millions de titres de l'emprunt de 1864, déjà remis en exécution de l'art. 11 de la convention de Miramar, au règlement en bloc des réclamations de toute origine émanant de sujets français. Ces 50 millions seront admis au pair, c'est-à-dire en 6 p. 100 à 100 francs, ou la proportion, si l'emprunt est conclu dans d'autres combinaisons.

Des instructions dans ce sens devront être immédiatement adressées à M. le comte de Germiny, président de la Commission des finances du Mexique à Paris.

2° Le gouvernement mexicain devra s'obliger à rembourser au Trésor français :

Les avances faites pour les frais de transport de matériel dans les expéditions militaires entreprises par nos troupes dans l'intérieur du Mexique ;

Les dépenses du service de transport exécuté tous les deux mois par la marine impériale, et qui ont été fixées par l'art. 7 de la convention de Miramar à 400,000 francs par voyage, aller et retour ;

La somme de 2,100,000 francs affectée aux dépenses de construction du chemin de fer de la Vera-Cruz, en excédant des 8 millions compris à l'art. 9 de la convention précitée ;

Pour ces trois articles, le remboursement devra être opéré en traites sur la Commission des finances du Mexique à Paris, pour être acquittées, soit au moyen des ressources qui seront disponibles sur l'emprunt de 1864, soit sur les produits du nouvel emprunt à contracter.

3° Enfin le gouvernement de l'Empereur Maximilien s'engagera à remettre la direction et la perception des douanes de tous les ports du golfe du Mexique et du Pacifique occupés et soumis à l'Empire entre les mains des agents de l'administration française, qui les administreront pour le compte du gouvernement mexicain...

Exécutées à la lettre, de pareilles résolutions eussent été une main-mise sur le nouvel empire, équivalant à l'annihilation de l'autorité de Maximilien ; elles eussent précipité la ruine de l'œuvre dont la France cherchait encore la consolidation. Mais elles n'étaient en réalité qu'un épouvantail destiné à faire peur au cabinet mexicain, qu'on traitait en cette occasion un peu comme on traite un enfant indocile, et des instructions, — celles-ci secrètes et confiées au seul maréchal Bazaine, — étaient jointes, qui non seulement tempéraient la rigueur de l'ultimatum,

mais même permettaient au commandant en chef de continuer au besoin ses secours au Trésor mexicain.

Une seconde lettre « confidentielle » accompagnait la première :

... Il a été décidé en outre, dans le conseil des ministres de ce matin, que *Votre Excellence, par une dépêche confidentielle, autoriserait le maréchal commandant en chef à faire quelques concessions aux conditions stipulées, et qu'enfin, dans le cas où, en raison de la situation financière du Mexique, il deviendrait absolument indispensable pour la sécurité de l'Empire de procurer temporairement quelques ressources à S. M. l'Empereur Maximilien, M. le maréchal Bazaine serait autorisé à délivrer des réquisitions sur le Payeur de l'armée jusqu'à concurrence d'une somme de dix millions de francs, à raison de deux millions par mois, pour être employée au paiement des troupes mexicaines et austro-belges...*

... Je donne au Payeur en chef l'ordre précis de cesser toute nouvelle avance au gouvernement mexicain, et de se conformer sur ce point aux ordres formels du Maréchal commandant en chef...

La situation était bien telle que la prévoyait le cabinet français, et le Trésor de l'armée avait dû, bien avant l'arrivée de cette lettre, faire des avances au Trésor mexicain ; celui-ci se trouvait déjà débiteur d'une somme de 2,172,627 fr. 60, employée à solder les troupes mexicaines et à payer les transports de matériel à la suite des colonnes.

L'urgence d'un second emprunt se faisait vivement sentir ; mais la rapidité avec laquelle avait fondu l'argent procuré par le premier n'était pas sans être fort inquiétante. Les emprunts ne sont que des ressources passagères, qui creusent un gouffre chaque jour.

plus profond s'ils n'ont point pour but de faire face à des embarras passagers, la situation du pays restant d'ailleurs bonne et régulière. Il s'en fallait qu'il en fût ainsi.

Et cependant on travaillait à sortir de l'impasse où les événements, autant au moins que les incapacités financières, avaient jeté le malheureux pays.

La question de la Banque du Mexique était enfin résolue :

J'ai la satisfaction, écrivait, le 16 février, M. Fould au maréchal, de vous annoncer que la commission instituée par l'Empereur du Mexique a signé hier, avec les représentants des maisons de banque de Londres et de Paris, un traité qui ne diffère pas essentiellement de celui approuvé par la Régence. Au lieu de 1 p. 100, la commission sur les affaires de l'État est réduite à 3/4 p. 100. La banque s'engage à faire une avance de dix millions de francs pendant cinq ans au gouvernement mexicain.

J'ai la ferme conviction que cet établissement aidera puissamment au développement des affaires au Mexique. Les noms des fondateurs inspirent une confiance générale, et j'espère que, ce premier pas fait, il sera facile de trouver de nouvelles ressources pour un emprunt.

*Ce ne sont pourtant là que des moyens temporaires et presque des expédients. La base réelle du crédit mexicain doit être dans les principes politiques déjà inaugurés et fermement maintenus ; dans une organisation administrative forte et vigilante ; enfin dans l'ordre et l'économie, si nécessaires même aux empires les plus riches et les plus florissants. La tâche est difficile et demandera du temps. Ce serait surtout une erreur dangereuse que de compter indéfiniment sur le crédit. Le Mexique a d'immenses ressources ; mais, si elles*

*n'étaient pas mises en valeur par un bon gouvernement, les personnes qui viennent en aide au nouvel empire, en souscrivant ses emprunts, auraient d'amers désappointements.*

Ces prévisions, qui devaient si tristement se réaliser quelques années plus tard, montraient que le ministère français entrevoyait du moins le péril. Il chercha à le conjurer en envoyant à Mexico des financiers français, plus capables que les indigènes de « mettre en valeur les immenses ressources du Mexique ». A M. Corta, qui avait abrégé le temps de sa mission et s'était hâté de rentrer en France, succéda un inspecteur général des finances, M. Bonnefons. En annonçant son arrivée à l'Empereur, M. Fould l'informait que « M. Bonnefons entrerait à son service comme ministre des Finances si le désir lui en était exprimé par Sa Majesté » ; mais il ajoutait « qu'il serait peut-être préférable qu'il le fût sans titre officiel ; c'est ce que l'Empereur pourrait seul apprécier ».

Le malheur est que toute cette bonne volonté ne servait pas à grand'chose ; paralysée qu'elle était par l'hostilité des confidents de l'Empereur. Celui-ci, de plus en plus impressionnable à mesure que grandissaient les difficultés de sa tâche, prêtait chaque jour davantage l'oreille aux récriminations de M. Eloin et de ses pareils contre les Français. Tombé des hauteurs où son rêve l'avait porté, il n'acceptait pas volontiers sa déception, et il en faisait retomber tout le poids sur la France et sur ceux qui la représentaient. Il s'acheminait, insensiblement mais sûrement, vers cette idée, qui se fit jour plus tard, qu'il avait été trompé par le gouvernement de Napoléon III, alors

que celui-ci était contraint de reconnaître qu'il s'était trompé sur le caractère et les capacités de Maximilien.

On juge combien ces froissements intimes, cachés encore sous une apparence de cordialité, rendaient difficiles parfois les relations entre l'Empereur et le quartier général. Forcé d'obéir à son gouvernement, le maréchal Bazaine semblait un tyran vis-à-vis de Maximilien : on le rendait responsable de tout ce qu'il faisait et de tout ce qu'il ne faisait pas. Quelle situation pour un commandant en chef !

Le maréchal Bazaine s'en ouvrait au ministre de la Guerre, qui, ayant suivi la marche des événements depuis le début, comprenait la situation et pouvait à la fois lui donner les meilleurs conseils et le défendre contre les attaques qui ne manqueraient pas de se produire :

Cet esprit de nationalité dont j'ai entretenu Votre Excellence, et qui se fait remarquer dans les dernières nominations décrétées par l'Empereur Maximilien, porte déjà ses fruits, et il était évident que cet esprit ne pouvait être favorable à l'influence française. Les préfets ont reçu des instructions qui me sont encore inconnues, mais que leurs actes dénotent à chaque occasion. Ainsi le ministre de Gubernacion a, dans une circulaire, blâmé des mesures énergiques prises à Guadalajara par M. le général Neigre dans l'intérêt de la pacification du pays.

*Je ne suis point resté exempt de ces coups d'épingle, et hier j'ai reçu de M. le ministre de Gubernacion une lettre conçue en termes mal sonnants, et signée par son secrétaire. J'ai dû renvoyer cette lettre au ministre avec ma réponse, dans laquelle je ne lui cache nullement*

combien je trouve son procédé peu convenable, et en l'avertissant de ne m'adresser à l'avenir que des lettres signées de lui.

La tactique de certains agents du gouvernement me paraît très claire : faire retomber sur nous l'odieux des mesures exceptionnelles ou de rigueur ; se retrancher derrière l'armée chaque fois qu'il y a un acte de répression à exercer, et profiter de tout ce qui peut survenir d'heureux pour s'en attribuer les résultats et les bénéfices.

Sagement le maréchal Randon répondait (31 janvier 1865) :

... Tout ce que vous me dites, mon cher maréchal, des tendances et des aspirations qui s'agitent autour de l'Empereur fixe bien vivement mon attention, quoique je n'y voie rien qu'on ne dût prévoir. Il faut espérer que l'autorité morale de l'Empereur tempérera tout ce mouvement, et ramènera son entourage à des sentiments plus justes envers l'intervention française. Quand le calme se fait, chacun se trouve rendu à ses instincts, et nous ne pouvons pas nous flatter de les avoir complètement pour nous. Vous saurez achever par la netteté de votre caractère et par toutes les ressources de votre prudence ce que vous avez accompli par le succès de vos armes : cette seconde part de votre tâche n'est pas la moins difficile, mais je n'en suis pas tourmenté le moins du monde...

... J'ai été frappé, mon cher maréchal, de ce que vous me dites de certains coups d'épingle auxquels vous expose le milieu où vous vivez : cette position si délicate et si difficile ne demande rien moins que toute votre valeur morale pour en aplanir toutes les aspérités. Je compte parfaitement sur vous pour couvrir la fermeté de votre conduite par la

prudence qui prévient les froissements inutiles : c'est là, je le répète, le couronnement de votre œuvre ; je ne m'en dissimule aucun des embarras...

Le ministre de la Guerre voyait juste : ce n'était pas seulement à sa finesse et à sa perspicacité qu'il le devait, c'était aussi aux renseignements très exacts qui lui étaient envoyés par le maréchal Bazaine, ainsi qu'à ses appréciations presque toujours sagaces et profondes. La correspondance confidentielle échangée entre le commandant en chef et son ministre en est une preuve indéniable.

S'il n'en eût pas été ainsi, comment le maréchal Randon eût-il écrit ce passage si vrai, si malheureusement vrai ?

Si j'ai vu avec une grande satisfaction les heureux résultats que vous avez obtenus pour la dispersion des bandes juaristes, et par suite pour la pacification du pays, je ne suis pas moins impressionné que vous en face de l'incertitude qui continue à régner sur la marche gouvernementale que se propose de suivre l'Empereur Maximilien. Il importe en effet que les partis sentent la main qui gouverne et que le vague des idées ne se prolonge pas.

Incidemment, et puisque nous parlons des relations du maréchal avec l'Europe, nous placerons ici une note du maréchal Bazaine, se rapportant à la seule lettre que lui ait adressée le duc de Morny. Elle a son importance, comme on le verra.

« L'opinion publique a attribué à M. le duc de Morny une influence prépondérante dans le règlement d'affaires financières au Mexique. Si elle a existé,

c'est par d'autres voies que celle du commandement, car le commandant en chef a seulement reçu de M. de Morny la lettre ci-après :

Paris, 15 novembre 1864.

Maréchal,

Le fils de mon ancien colonel et ami Guys se rend au Mexique comme représentant les intérêts d'une grande Compagnie financière anglo-française qui est dans l'intention de consacrer des capitaux à de grandes affaires à Mexico. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de savoir que M. Guys est un galant homme, Français, fils et frère de militaires, et qu'il a droit à la protection et à la bienveillance des autorités françaises: je le recommande donc à vos bontés, et je vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

MORNY.

« *Jamais* il n'a été question dans les instructions, dans les dépêches des divers ministres au commandant en chef de l'armée, de l'intérêt que pouvait avoir M. le duc de Morny dans la solution de telle ou telle affaire financière. »

## CHAPITRE VI

Impressions produites en France par les nouvelles du Mexique.

— Paroles de Napoléon III à l'ouverture de la session législative (15 février 1865). — Ses lettres confidentielles au maréchal Bazaine (1<sup>er</sup>, 15, 31 mars). — Instructions du ministre de la Guerre. — Lettre de Napoléon III du 16 avril. — Bandes de dissidents. — Exécution de Romero. — Déchainement de la Presse. — Arrestation de cinq rédacteurs de journaux. — Ils reçoivent leur grâce de Maximilien. — Protestation du Maréchal. — Effervescence dans le pays. — Troubles à Puebla provoqués par le changement des troupes de la garnison.

L'expédition du Mexique n'avait jamais été populaire en France, pour cette raison majeure qu'on ne l'avait jamais comprise. A un moment, l'opinion publique se passionna, mais l'armée seule pouvait s'en attribuer le mérite. On s'inquiétait du sort de nos soldats guerroyant sous un climat dangereux, à des centaines de lieues de la mère-patrie; on s'intéressait à eux, et, lorsque la première affaire de Puebla vint montrer que ces Mexicains dont on faisait fi jusqu'alors n'étaient point des adversaires à dédaigner, on suivit avec un intérêt croissant les nouvelles de nos succès, qui vengeaient enfin notre premier échec.

La prise de Puebla, l'entrée à Mexico et les enga-